

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/III-01

**POLITIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE
DE COLLEGES**

Je souhaite, à l'occasion de cette session, faire le point sur nos politiques départementales en matière de collèges.

A – FONCTIONNEMENT

1 – Entretien et réparation à l'entreprise des bâtiments
(Article 61522 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2006 19 000 €

Cette enveloppe permet le financement de certaines interventions non programmées ou réparations urgentes sur les biens mobiliers des collèges dont la nature ne permet pas une imputation en section d'investissement.

Or, suite à des réparations urgentes et lors des violents orages de cet été des travaux ont été engagés.

Afin de tenir compte de ces imprévus, je vous propose de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **8 111 €**.

2 – Entretien et réparation de biens mobiliers
(Article 61558 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2006 4 000 €

Cette ligne budgétaire permet de financer, à l'instar de la précédente, des interventions urgentes sur les biens mobiliers des collèges.

Cette enveloppe étant à ce jour utilisée, il convient de l'abonder afin de faire face à d'éventuelles réparations urgentes.

En conséquence, je vous propose de ratifier un crédit complémentaire de **2 000 €**.

3 – Annonces et insertions
(Article 6231 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits en 2006 néant

Dans le cadre de la construction du collège de Montech, une insertion relative à l'assurance dommages-ouvrage a été publiée nécessitant une imputation budgétaire en fonctionnement.

Je vous propose donc de ratifier l'inscription d'un crédit de **1 163 €**.

4 – Frais de téléinformatique
(Article 62622 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2006 36 300 €

Je vous rappelle que depuis la session de juin 2003, nous nous sommes engagés pour que tous les collèges soient connectés à l'internet à haut débit et à prendre en charge les frais d'abonnement de ce service.

Pour pallier l'augmentation de ces frais, il convient de ratifier l'inscription d'un crédit complémentaire de **6 500 €**.

5 – Dotation de fonctionnement collèges et SEGPA
(Article 655111 – sous-fonction 221)

Rappel des crédits inscrits au budget primitif 2006 et
à la décision modificative n° 1 de 2006 121 868 €

L'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2006, a décidé de prendre en charge le déficit généré par la fermeture temporaire des cuisines du collège Théodore Despeyroux à Beaumont-de-Lomagne entraînant ainsi, le recours à un prestataire extérieur pour la période de mai à juin.

Au titre du 1^{er} trimestre 2006-2007, l'inscription d'un crédit complémentaire de 28 000 € est nécessaire.

De plus, pendant deux mois, le collège Ingres a été dans l'incapacité de confectionner les repas suite à un problème d'hygiène et a fait appel à la cuisine centrale de la Ville nécessitant ainsi un surcoût de 5 971 €.

En conséquence, je vous propose de ratifier un crédit complémentaire de **33 971 €**.

B – INVESTISSEMENT

1 – Matériel et outillage technique (Article 2157 – sous-fonction 221)

Madame le Principal du collège Pierre Darasse à Caussade m'a saisi pour m'informer que le lave vaisselle de son établissement était en panne.

Après visite d'un technicien, il s'est avéré que cet équipement trop vétuste ne pouvait être réparé et qu'il convenait de le remplacer.

C'est la raison pour laquelle je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **22 200 €** et de ratifier les crédits de paiement correspondants.

2 – Dépenses d'investissement pour les collèges publics (Articles 231312 et 2317312 – sous-fonction 221)

Rappel du montant de l'autorisation de programme globale.....685 338 €
Rappel des crédits inscrits en 2006.....685 338 €

Comme je le fais à chaque session, je souhaite faire un point sur le programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations et le programme de travaux à thèmes :

Programme annuel de travaux d'entretien et de grosses réparations : 220 800 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection des couloirs du 2^{ème} étage (23 000 €).....**réalisé**

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin
Aménagement des locaux de l'EMOES (9 000 €).....**réalisé**
(équipe mobile d'ouvriers d'entretien de surface)

Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide Saint-Pierre
Aménagement des anciens sanitaires en bureaux de la vie
scolaire (48 000 €) **réalisé**

Collège François Mitterrand à Moissac
Mise hors gel des sanitaires (4 500 €) **réalisé**
Construction d'un préau (100 000 €) **réalisé**

Collège Ingres à Montauban
Réfection d'une canalisation d'eau (6 300 €) **réalisé**
Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Aménagement de la cour 2^{ème} tranche (25 000 €) **réalisé**

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen
Création d'un local rangement à la serre (5 000 €) **réalisé**

Compte tenu des 220 800 € adoptés lors du budget primitif 2006, je vous propose un crédit complémentaire de **1 600 €** pour couvrir les frais d'études engagés sur le préau de Moissac.

Programme annuel de travaux à thèmes : 464 538 €

I – Sécurité – Hygiène : 123 500 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin
Réfection des armoires électriques (12 000 €) **réalisé**

Collège Pierre Darasse à Caussade
Mise aux normes de l'alarme incendie du bâtiment internat
1^{er} étage et rez-de-chaussée (3 000 €) **réalisé**
Réfection des sanitaires filles (37 000 €) **réalisé**

Collège Jean Lacaze à Grisolles
Remplacement des portes d'entrée (10 500 €) **réalisé**
Raccordement au réseau public de collecte des eaux usées (2 000 €) **réalisé**

Collège François Mitterrand à Moissac
Travaux de sécurité : portes coupe-feu, mise aux normes
électriques du sous-sol, remise en conformité de l'armoire
électrique segpa (12 000 €) **réalisé**

Collège Jean Jaurès à Montauban
Remplacement de l'alarme incendie (31 000 €) **fin 2006**

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Mise en conformité des armoires électriques et gaines en vide
sanitaires – 1^{ère} tranche (16 000 €) **réalisé**

II – Demi-pension – Internat : 58 700 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

Mise aux normes du local plonge (11 000 €) **réalisé**

Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre

Climatisation du local préparations froides (8 000 €) **réalisé**

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Réalisation d'un abri pour réception des marchandises
cuisine (3 200 €) **réalisé**

Collège Pays de Serres à Lauzerte

Mise aux normes des réserves (19 000 €) **réalisé**

Collège Jean Jaurès à Montauban

Mise aux normes des réserves (12 000 €) **réalisé**

Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Aménagement de la salle à manger des professeurs (5 500 €) **réalisé**

III – Chaufferies : 16 238 €

Collège François Mitterrand à Moissac

Remplacement d'une chaudière (16 238 €) **réalisé**

Compte tenu des 16 238 € adoptés lors du budget primitif 2006, je vous propose un crédit complémentaire de **55 000 €** visant au remplacement de la chaudière du collège de Caussade.

IV – Maintenance du clos et du couvert : 150 100 €

Collège Pierre Flamens à Castelsarrasin

Remplacement des portes du bâtiment sciences (7 000 €) **réalisé**

Réfection de l'étanchéité du préau – 2^{ème} tranche (6 000 €) **réalisé**

Collège Jean de Prades à Castelsarrasin

Remplacement des menuiseries d'un étage du bâtiment C –

1^{ère} tranche (35 000 €) **réalisé**

Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide Saint-Pierre

Mise en place de clôtures (17 000 €).....réalisé

Collège Antonin Perbosc à Lafrançaise

Remplacement des volets – 2^{ème} tranche (10 000 €)réalisé

Remplacement de vitrages sur la verrière d'entrée et
installation de grilles (7 000 €).....réalisé

Mise en place de clôtures (21 000 €).....réalisé

Collège François Mitterrand à Moissac

Etanchéité du couloir de la salle des professeurs (3 000 €)réalisé

Collège Jean Jaurès à Montauban

Isolation thermique du C.D.I. (5 700 €)réalisé

Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse

Réfection de l'étanchéité de la terrasse du bâtiment
demi-pension (9 000 €).....réalisé

Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val

Remplacement des portes d'entrée du bâtiment
demi-pension (5 400 €).....réalisé

Collège Jean Rostand à Valence d'Agen

Remplacement des menuiseries du patio – 3^{ème} et
dernière tranche (18 000 €)réalisé

Réfection de l'étanchéité de la terrasse du bâtiment
demi-pension (6 000 €).....réalisé

V – Entretien des logements de fonction : 66 000 €

Collège Pierre Darasse à Caussade

Rénovation du logement du concierge (5 000 €)réalisé

Collège Pays de Serres à Lauzerte

Remplacement de trois chaudières (6 000 €)réalisé

Collège Ingres à Montauban

Réfection du logement de l'agent d'accueil (19 500 €)en cours

Collège Jean-Jaurès à Montauban

Réfection des logements du gestionnaire et du concierge (7 000 €)....différé
(à la demande de l'établissement)

Collège Jean-Honoré Fragonard à Nègrepelisse
Réfection des avant-toits et chéneaux (4 000 €)**réalisé**

Collège Pierre Bayrou à Saint-Antonin-Noble-Val
Réfection de l'appartement du Principal (7 000 €)**réalisé**

VI – Interventions urgentes : 50 000 €

Lors du vote du budget primitif de 2006, une autorisation de programme de 50 000 € a été adoptée pour les interventions urgentes.

Or, suite aux violents orages de cet été, les collèges Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne, Jean Lacaze à Grisolles et Ingres à Montauban ont subi des dégâts.

La société d'assurance ayant donné son aval pour que les travaux soient réalisés, je vous propose d'augmenter l'autorisation de programme 2006 de **14 446 €** avec inscription des crédits de paiement correspondants.

3 – Construction, extension et restructuration des collèges *(Article 2382 – sous-fonction 221)*

Il s'agit du **programme prévisionnel d'investissement (PPI)** adopté lors de la décision modificative n° 2 de 2002 pour lequel nous votons annuellement une autorisation de programme par opération et sur lequel, à chaque session, je souhaite faire le point.

Collège Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne

Rappel des autorisations de programme votées au titre des tranches 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-20073 586 000 €

Les travaux de construction du bâtiment neuf (phase 2003-2004 et 2004-2005) ont été **réceptionnés le 11 juillet dernier** pour un montant de 1 946 000 € .

La première tranche de restructuration des bâtiments existants et plus particulièrement, la réorganisation de l'espace cuisine, la construction d'un préau et de blocs sanitaires (phase 2005-2006), pour laquelle nous avons voté une autorisation de programme de 890 000 € est en cours de réalisation.

A l'occasion de ces travaux, il est apparu nécessaire de modifier le programme initialement prévu afin de tenir compte de l'état général du bâtiment et pour prendre en compte :

1. l'aménagement d'une salle à manger des professeurs,
2. le remplacement de l'ensemble des menuiseries,
3. la nécessité de revoir l'isolation extérieure des façades
4. la modification de l'accès au self et son raccordement sur le nouveau préau.

S'agissant, enfin, de la phase 2006-2007 concernant la restructuration des bâtiments externat et alti (atelier laboratoire de technologie industrielle) et des chaufferies, la création d'une entrée, l'aménagement de parkings ainsi que l'aménagement paysager des cours, une autorisation de programme de 750 000 € a été adoptée lors du budget primitif de 2006.

Cette dernière phase de travaux est actuellement à l'étude et elle sera lancée dès l'achèvement de la précédente.

➤ **Collège Pierre Darasse à Caussade**

Rappel des autorisations de programme votées au titre des phases 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 2 021 185 €

Les travaux votés au titre des phases 2003-2004 et 2004-2005, à savoir :

- mise aux normes de l'internat garçons,
- réfection des étanchéités des bâtiments situés rue de la Bénèche et rue Jean Moulin, des bâtiments externat, internat, segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté), ateliers, alti (atelier laboratoire de technologie industrielle),
- réfection des canalisations de chauffage et eau,

ont été **réceptionnés le 18 novembre 2005** pour un montant de 819 000 €.

Les travaux de restructuration et de mise aux normes des bâtiments rue de la Bénèche et rue Jean Moulin (phase 2005-2006), pour lesquels une autorisation de programme de 702 185 € a été votée, sont **en cours d'achèvement**.

Au titre du budget primitif de 2006, l'Assemblée départementale a adopté une autorisation de programme de 500 000 € pour la restructuration du bâtiment externat 1^{ère} phase comprenant la réfection des façades et les différentes mises aux normes du 2^{ème} étage. L'avant-projet détaillé est en cours de finalisation et les travaux devraient démarrer en juillet 2007.

➤ **Collège Jean Lacaze à Grisolles**

Rappel des autorisations de programme votées au titre des
phases 2005-2006 et 2006-2007.....751 000 €

Les travaux de construction d'un préau et de blocs sanitaires filles et garçons ainsi que la création de locaux vie scolaire et salle de réunion (phase 2005-2006) d'un montant de 340 000 € ont été **réceptionnés le 19 octobre 2006**.

La phase 2006-2007 dont le montant est estimé à 411 000 € concerne la réfection des terrasses du bâtiment administration et du bâtiment atelier laboratoire de technologie industrielle, la restructuration du 1er étage du centre de documentation et d'information avec le remplacement des menuiseries extérieures du 1er étage, le remplacement des radiateurs et les diverses mises aux normes.

Le cabinet Pégot-Ogier a remis l'avant-projet détaillé et les travaux devraient démarrer début 2007.

➤ **Collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre**

Rappel des autorisations de programme votées au titre des
phases 2003-2004 et 2005-2006.....642 947 €

Les travaux de restructuration de la cuisine et l'agrandissement de la salle à manger (phase 2003-2004) ont été **réceptionnés le 1^{er} septembre 2005** pour un montant de 434 947 €.

S'agissant de la phase 2005-2006 relative à la construction d'un préau avec bloc sanitaires, les travaux ont été **réceptionnés le 19 octobre 2006** pour un montant de 208 000 €.

➤ **Collège du Pays de Serres à Lauzerte**

Rappel des autorisations de programme votées au titre des
phases 2005-2006 et 2006-2007610 000 €

Monsieur Rouillard, maître d'oeuvre, vient de remettre l'avant-projet sommaire relatif aux phases 2005-2006 et 2006-2007 concernant la réfection des terrasses et des façades ainsi que la restructuration du bâtiment externat.

La consultation pour la désignation du mandataire a été lancée et je vous proposerai, lors du vote du budget primitif de 2007, de réajuster les autorisations de programme correspondantes.

➤ Collège Olympe de Gouges à Montauban

Rappel des autorisations de programme votées au titres des phases 2003-2004, 2005-2006 et 2006-20072 089 000 €

Les travaux de restructuration et de mises aux normes du bâtiment demi-pension (phase 2003-2004) ont été **réceptionnés le 30 août dernier** pour un montant de 912 000 €.

S'agissant des phases 2005-2006 et 2006-2007 concernant la restructuration du bâtiment techno-atelier-segpa et du bâtiment sciences (1ère phase), Monsieur Salomon, maître d'oeuvre, nous a communiqué l'avant-projet sommaire. Je vous soumettrai, lors du vote du budget primitif de 2007, un réajustement des autorisations de programme correspondantes.

4 – Construction de deux nouveaux collèges

Lors du vote de la décision modificative n° 1 de 2003, l'Assemblée départementale a décidé la construction de deux nouveaux collèges 400, extensibles à 600 et ayant le label haute qualité environnementale, l'un à Montech, l'autre à Montauban.

A – Collège de Montech

Les travaux de terrassement de ce collège, dont la maîtrise d'oeuvre est assurée par Monsieur Bourdoncle, ont démarré fin juillet 2006 alors que ceux relatifs au bâtiment ont débuté le 25 septembre 2006, date de la pose de la première pierre.

A ce jour, une autorisation de programme de 9 368 000 € a été adoptée, montant que je vous proposerai d'ajuster, lors de notre session budgétaire de 2007, afin de prendre en compte, notamment, les résultats de l'appel d'offres.

B – Collège Issanchou à Montauban

Le programme technique détaillé de construction du 4ème collège de Montauban a été arrêté lors de la décision modificative n° 2 de 2005 et l'équipe de maîtrise d'œuvre : l'agence Taillibert, désignée à l'issue du concours.

Le choix du jury a été entériné par la Commission Permanente du 20 juillet 2006.

A l'occasion de cette session, je vous propose d'adopter une autorisation de programme de **124 000 €**, avec inscription des crédits de paiement correspondants à l'article 2382 - sous-fonction 221, correspondant aux études du 4ème collège montalbanais.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de ce dossier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Considérant qu'il est apparu en séance qu'il y avait urgence à trouver une solution rapide au problème de chauffage signalé au collège Olympe de Gouges à Montauban (distribution du circuit d'eau chaude dans une aile du collège),

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan succinct des opérations menées en direction des collèges publics au titre, d'une part, du programme prévisionnel d'investissement et, d'autre part, au titre du programme annuel de travaux d'entretien et de travaux à thèmes ;
- Ratifie les crédits suivants :
 - 8 111 € à l'article 61522 - sous-fonction 221 (entretien et réparation à l'entreprise des bâtiments),
 - 2 000 € à l'article 61558 - sous-fonction 221 (entretien et réparation de biens mobiliers),
 - 1 163 € à l'article 6231 - sous-fonction 221 (annonces et insertions),
 - 6 500 € à l'article 62622 - sous-fonction 221 (frais de téléinformatique),
 - 33 971 € à l'article 655111 - sous-fonction 221 (dotation de fonctionnement collèges et SEGPA) ;
- Approuve l'augmentation de l'autorisation de programme 2006 de 22 600 € pour l'achat de matériel et outillage technique avec ratification des crédits de paiement

correspondants à l'article 2157, sous-fonction 221 ;

- Approuve l'augmentation de l'autorisation de programme 2006 de 71 046 € pour les dépenses d'investissement dans les collèges reçus à disposition du département avec ratification des crédits de paiement correspondants à l'article 2317312, sous-fonction 221, ainsi répartis :
 - 1 600 € pour les frais d'études engagés pour la construction du préau du collège François Mitterand de Moissac,
 - 55 000 € pour le remplacement de la chaudière du collège Pierre Darasse à Caussade,
 - 14 446 € pour l'augmentation de l'autorisation de programme 2006 concernant les interventions urgentes à réaliser sur les collèges Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne, Jean Lacaze à Grisolles et Ingres à Montauban suite aux violents orages de l'été 2006 ;
- Prend acte de l'état d'avancement des travaux relatifs au programme prévisionnel d'investissement adopté lors de la décision modificative n° 2 de 2002 dans les collèges suivants :
 - Théodore Despeyrous à Beaumont-de-Lomagne,
 - Pierre Darasse à Caussade,
 - Jean Lacaze à Grisolles,
 - Jean-Jacques Rousseau à Labastide-Saint-Pierre,
 - Collège du Pays de Serres à Lauzerte,
 - Olympe de Gouges à Montauban ;
- Décide d'engager en urgence les travaux de réfection du chauffage au collège Olympe de Gouges à Montauban (distribution du circuit d'eau chaude dans une aile du collège) ;
- Inscrit à cet effet un crédit de 100 000 € à l'article 2382, sous-fonction 221 du budget départemental ;
- Prend acte de la communication relative à l'état d'avancement de la construction des deux nouveaux collèges :
 - . *collège de Montech*
- l'autorisation de programme adoptée d'un montant de 9 368 000 € sera ajustée lors du budget 2007 afin de prendre en compte notamment les résultats de l'appel d'offres ;

. collège Issanchou à Montauban

- Adopte une autorisation de programme 2006 de 124 000 € au titre des frais d'études, et ratifie les crédits correspondants à l'article 2382 sous-fonction 221.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,